

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Les entreprises leaders en transport durable invitées à faire reconnaître publiquement leurs initiatives

**Montréal, le vendredi 22 août 2008** – Pour une deuxième année consécutive, les centres de gestion des déplacements de Montréal (CGD) invitent les entreprises de la région métropolitaine à participer au concours *Entreprises leaders en transport durable* afin de faire reconnaître publiquement leurs efforts en matière de promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile en solo auprès de leurs employés.

En effet, en plus des effets bénéfiques sur l'environnement, de plus en plus d'entreprises prennent conscience des bénéfices nets qu'ils retirent d'une utilisation réduite de l'automobile par leurs employés au profit des transports durables, notamment en termes d'économie sur les coûts de stationnement et d'essence, ainsi qu'au niveau de la productivité et de la rétention du personnel, du fait d'une meilleure accessibilité au site d'emploi.

Le concours *Entreprises leaders en transport durable* vise à valoriser les initiatives corporatives en ce sens en récompensant publiquement trois entreprises qui se sont particulièrement distinguées dans la mise en place de mesures et d'aménagements favorables au vélo, au transport en commun et au covoiturage. Toutes les entreprises et institutions de la région montréalaise sont invitées à participer au concours en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de Voyagez Futé au [www.voyagezfute.ca/entreprises.asp](http://www.voyagezfute.ca/entreprises.asp)

L'identité des lauréats sera dévoilée publiquement lors du déjeuner «Hommage aux entreprises qui marchent», organisé par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) dans le cadre de la journée *En ville, sans ma voiture!* le 22 septembre prochain. L'an dernier, l'Hôpital Charles-Lemoyne, la Ville de Montréal et SITQ se sont vus décerner un prix dans le cadre de ce concours.

Voyagez Futé, Mobiligo et le CGD de Saint-Laurent sont les trois centres de gestion des déplacements de Montréal (CGD). Ils offrent de l'expertise-conseil personnalisée et des solutions de transport durable adaptées à la réalité des entreprises, notamment par la mise en place du programme allégo. La réussite de leurs interventions s'appuie sur un partenariat de services entre les entreprises, les organismes transport et les différents paliers de gouvernements locaux.

- 30 -

#### Pour informations:

Audrey Atwood

Développement économique Saint-Laurent, Centre de gestion des déplacements

Tél.: 514-855-6000 poste 4828

Ou [www.voyagezfute.ca/entreprises.asp](http://www.voyagezfute.ca/entreprises.asp)